



# COMMUNE D'AMFROIDRET

CANTON DE BAVAY

## SCHEMAS ET PROPOSITIONS DE PLANTATIONS



Décembre 1991

## **PRESENTATION :**

Située entre Le Quesnoy et Bavay, et bordée au sud par la Forêt de Mormal, Amfroipret est une petite commune rurale de 150 habitants qui a conservé les caractéristiques du paysage de l'Avesnois traditionnel.

Mais sa position actuelle, en contact direct avec le Golf de Mormal, au Nord, tend à modifier progressivement sa vie paisible.

Conscients de l'importance des effets positifs de proximité que le Golf peut apporter à l'activité communale, les élus cherchent à revaloriser l'image des espaces publics d'Amfroipret, à la mesure de leur moyens financiers.

Suite à une série de travaux de voirie et d'assainissement effectués sur le territoire communal, une réflexion est donc entamée sur les façons sobres mais qualitatives d'embellir et caractériser chacune des entrées ainsi que les traversées et points névralgiques du village.

Le principe essentiel des propositions qui vont suivre, est surtout de conforter les différents espaces par le biais de leur végétalisation. Chaque lieu ayant son caractère propre, l'esprit d'ensemble à travers le village sera donné par le choix d'espèces à caractère local ainsi que leur traitement en rapport avec la structure bocagère environnante.

## L' ENTREE NORD DEPUIS LE GOLF DE MORMAL :

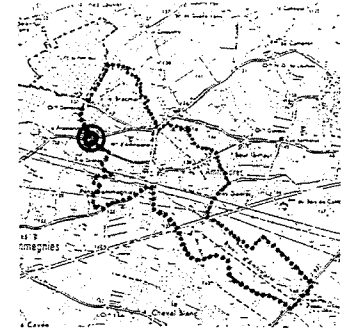
La contiguïté Nord de la commune d'Amfroipret avec l'entrée du Golf de Mormal, incite vivement les élus à manifester de façon plus significative la présence de leur commune à travers quelques aménagements ponctuels mais bien choisis.

Au Nord d'Amfroipret , l'accueil dans le village peut se jouer grâce à l'aménagement d'un point particulier : le site de la "Chapelle Démolie" .

Postée à l'un des détours de la route et sur un surplomb, cette ancienne chapelle rénovée, joue un rôle incontestable de repère et de signal à l'entrée du village.

Le traitement de ses abords aura pour but de renforcer la vue ponctuelle de l'édifice de loin, tout en offrant, de plus près, une mise en scène attrayante.

A cette occasion, il sera important de négocier le déplacement du pylone E.D.F situé dans l'axe de l'entrée de la chapelle.



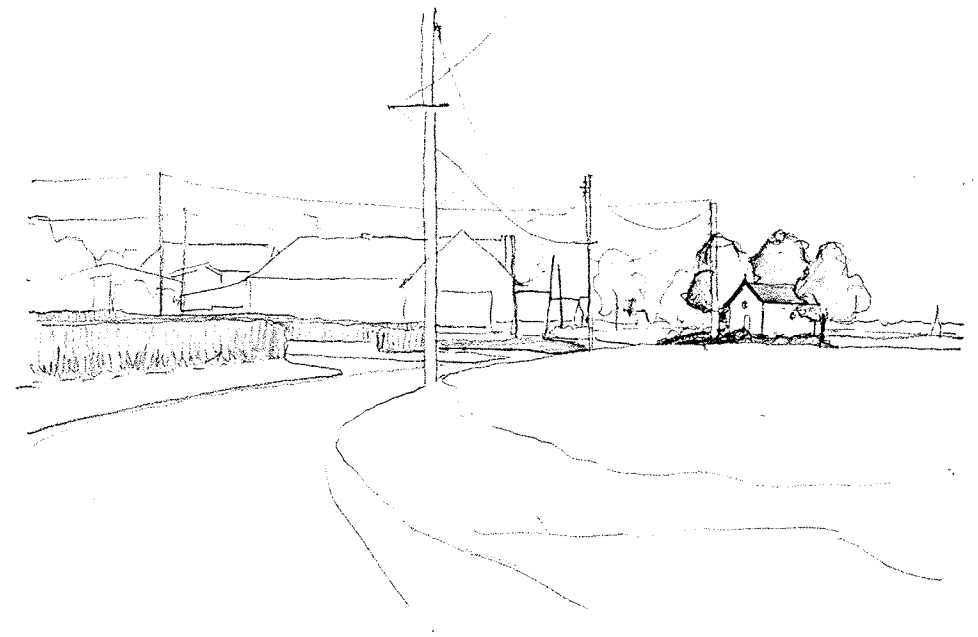
### 1 - Repère lointain:

Plantation d'une couronne arborée autour de l'édifice

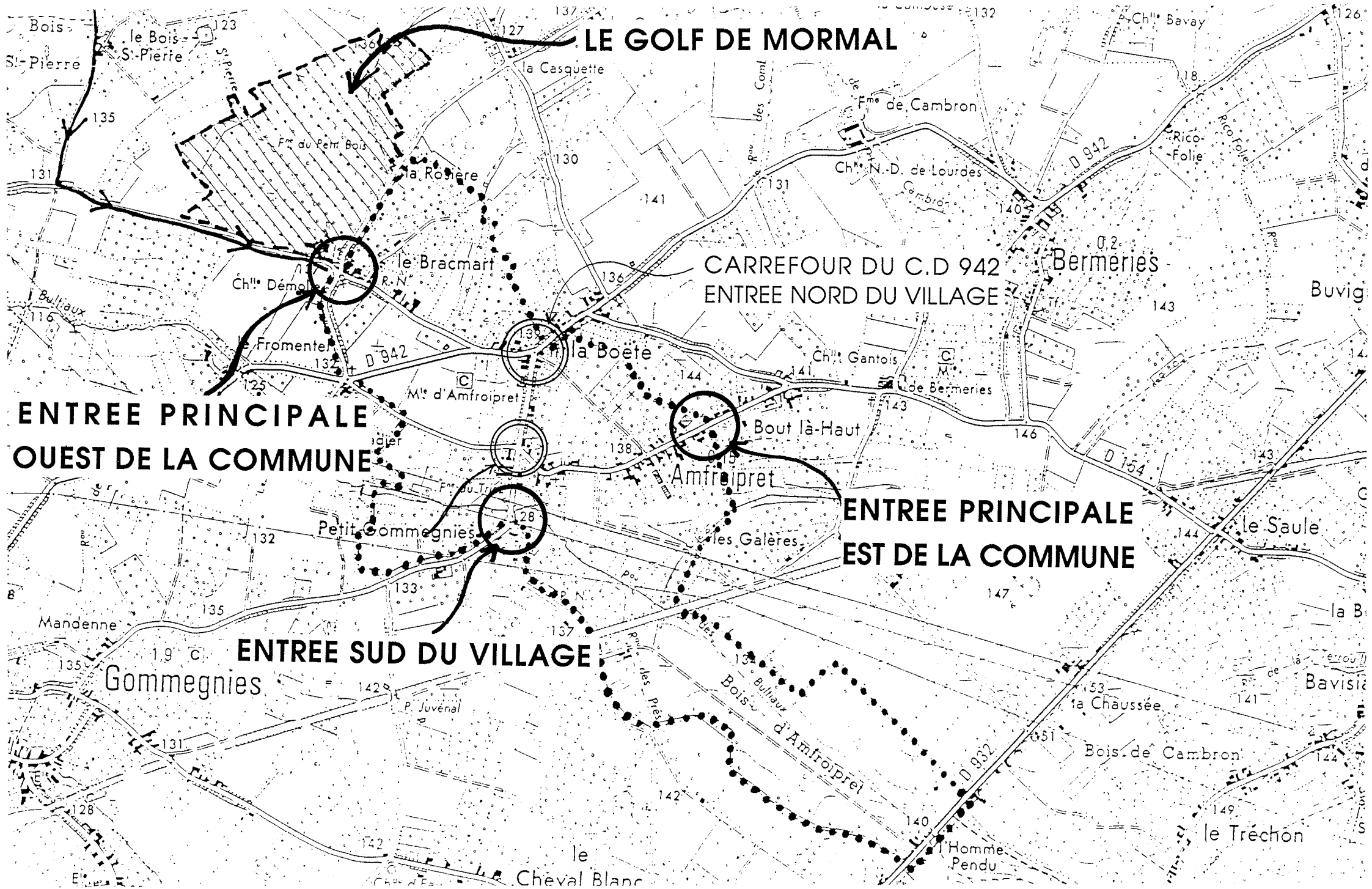
Especies à utiliser en tiges : **Tilleul, Frêne, Marronnier**

Especies à utiliser en cépées : **Erable champêtre, Robinier, Saule osier, Aulne.**

Sujets de force 12/14 à planter à 1,00m du mur de la chapelle.



# TERRITOIRE COMMUNAL ET SECTEURS D'INTERVENTION



**LE GOLF DE MORMAL**

**CARREFOUR DU C.D 942  
ENTREE NORD DU VILLAGE**

**ENTREE PRINCIPALE  
OUEST DE LA COMMUNE**

**ENTREE PRINCIPALE  
EST DE LA COMMUNE**

**ENTREE SUD DU VILLAGE**

## 2 - Mise en scène de premier plan :

Plantation du talus autour de la chapelle. Massifs d'arbustes bas ( 0,80 à 1,00 m) et bordure d'arbustes taillés (0,30m) pour l'accès à l'édifice.

Choix d'espèces caduques à fleurs pour l'avant de la chapelle :

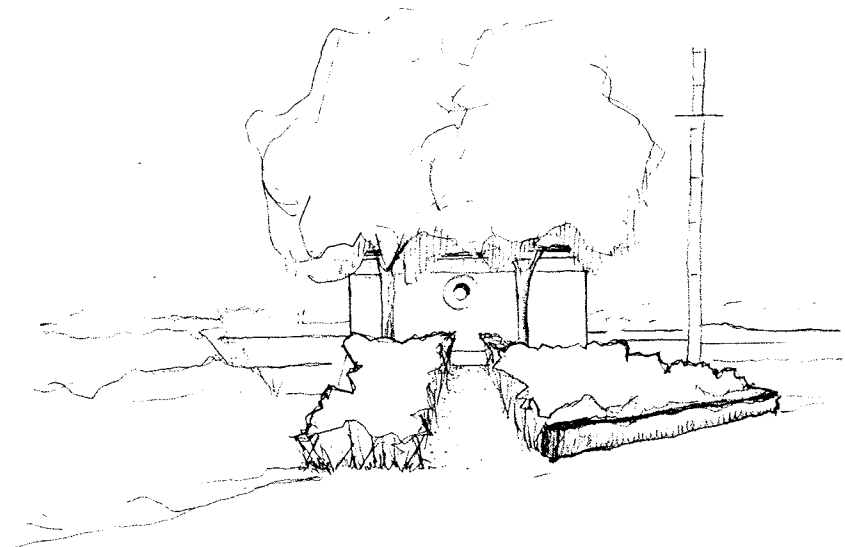
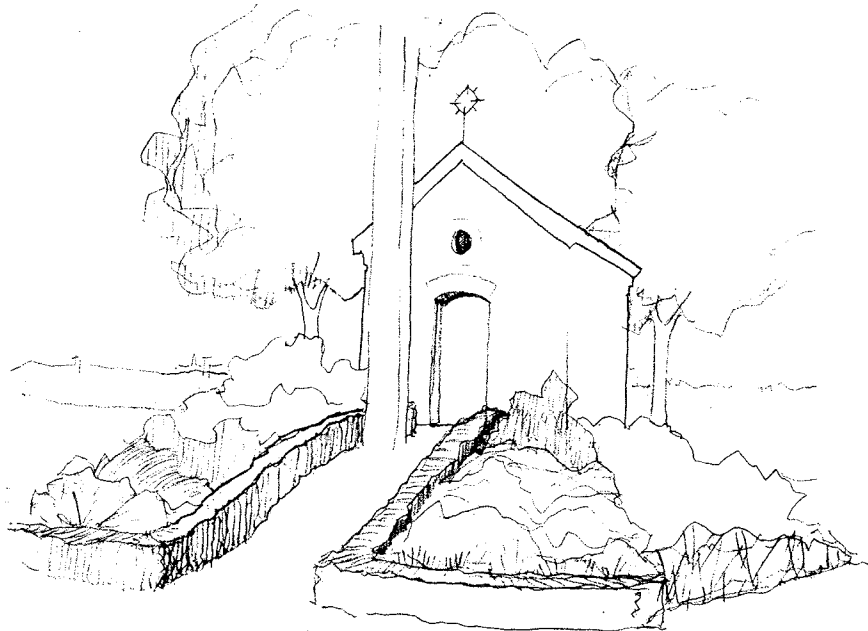
- **Rosier rugueux** (*Rosa rugosa*)
- **Forsythia**
- **Spirée** ( Sp. Vanhouttei à floraison blanche, Sp. Bumalda à floraison rouge)
- **Symphorine** (*S. Rivularis*)

Choix d'espèces caduques à feuillage ou bois ornemental pour le côté de la chapelle :

- **Comouillers verts ou Panachés** (*C. Mas*, *C. Sanguinea*, *C. Alba Variegata*, ...)

Choix d'espèces persistantes pour la bordure taillée de l'avant de la chapelle :

- **If** (*Taxus Baccata*)
- **Buis** (*Buxus Sempervirens*)
- **Lonicera pileata**



## CARREFOUR NORD DU C.D 942 :

Pour ce carrefour, le choix de l'intervention se porte sur l'animation du talus annonçant la direction du centre du village, ainsi que les services proposés (gîte rural, mairie, école).

Mosaïque de plantes arbustives basses pour le talus ; Hauteur maximum 1,00m ; plantation par taches d'espèces caduques ou persistantes.

Choix de variétés caduques :

- **Ronces ornementales** ( *R.Tricolor*,  
*R.Calycinoides*, *R.Spectabilis* )

Choix de variétés persistantes :

- **Millepertuis**

- **Cotoneaster** (*C.Horizontalis* )

- **Pyracantha**

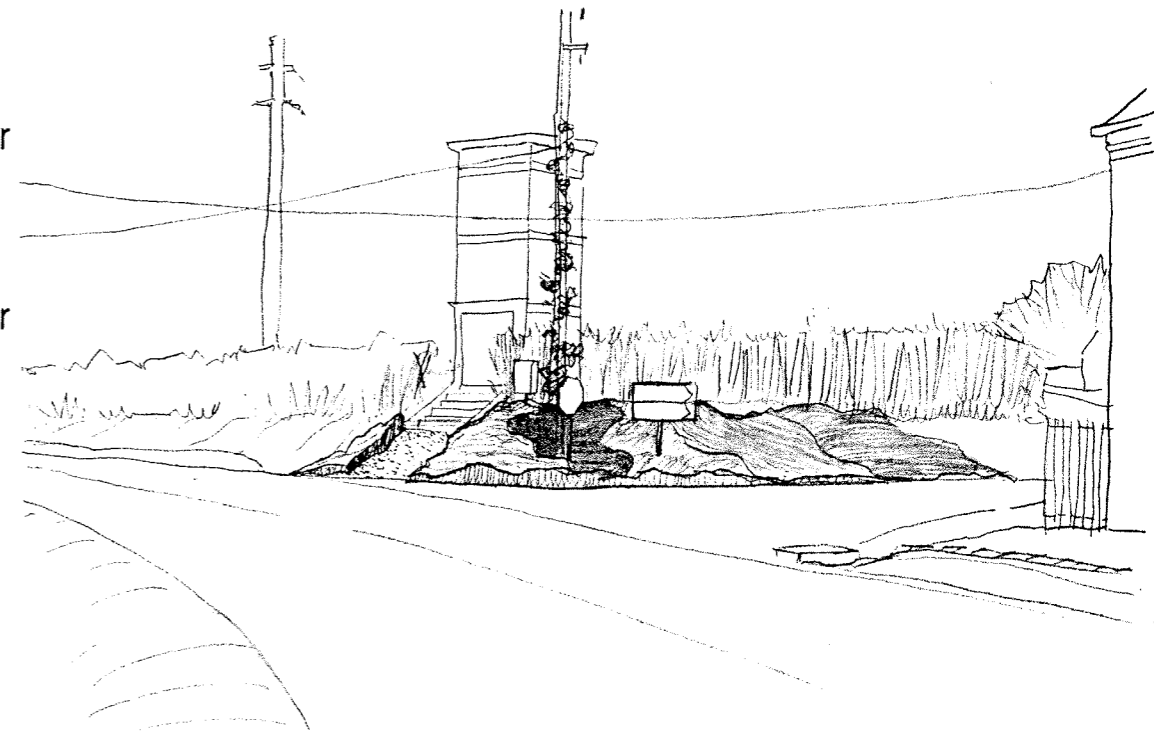
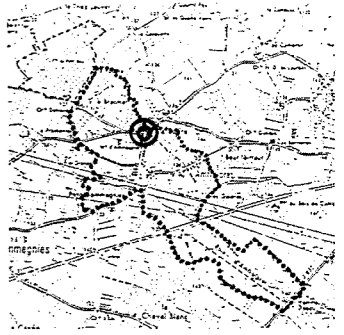
- **Lonicera pileata**

Fournitures : Jeunes plants à espacer de 0,30m pour créer un tapis assez rapidement (16 plants / m<sup>2</sup> ).

Profiter du pylone électrique comme support pour des arbustes grimpants à vrilles :

- **Clématite sauvage**

- **Chèvrefeuille**



## LES ABORDS DE LA MAIRIE :

Située à l'écart du centre du village, la Mairie / Ecole n'est pas facilement repérable. Il serait alors utile de tenter d'institutionnaliser un peu mieux les abords du bâtiment.

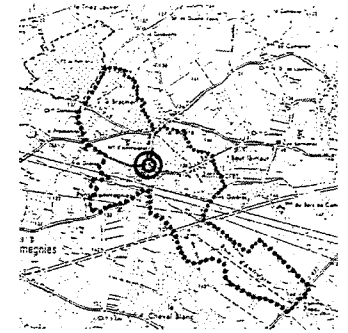
Si l'option des plantations est prise on pourra choisir une espèce arbustive persistante à tailler en façade :

- **Charme** (*Carpinus betulus*)
- **If** (*Taxus baccata*)



A plus long terme on peut envisager le réaménagement du parvis du bâtiment par une différenciation de son revêtement de sol ( ligne ou bordure de pavés,...) .

## LE CARREFOUR ET LA PLACE CENTRALE :



La situation de ce carrefour, au centre du bourg en fait un point de repère essentiel dans le village.

La place qui y a été implantée sur un des angles, constitue un point d'attraction pour des évènements tels que fêtes, ducasses, ...

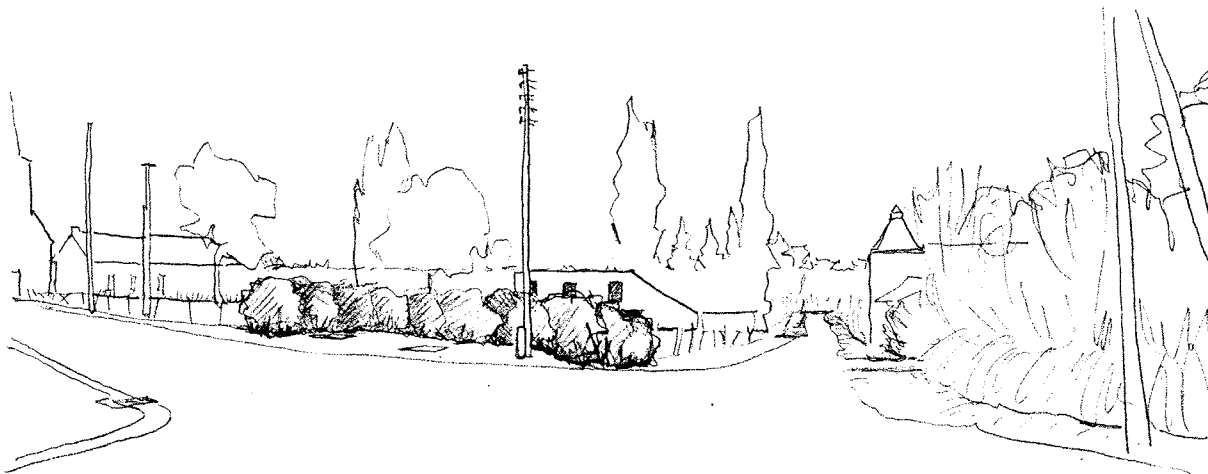
Il existe sur l'angle qui fait face à la place, un petit espace triangulaire comportant une ancienne pierre pour le jeu de quilles. Ce terrain a conservé sa fonction ludique, mais il doit être réhabilité en fonction de son intégration à la place.





## Jeu de quilles: Propositions de plantations :

Pour intimiser l'espace du jeu de quilles, et mieux le raccorder à l'échelle de la place, on propose l'installation d'une haie arbustive libre et mélangée (caduques / persistants , et arbustes à fleurs / à feuillage intéressant ). Hauteur maximum : 2,00m .



Espèces caduques à fleurs :

- **Aubépine** (*Crataegus monogyna* ou *oxyacantha*)
- **Symphorine** (*Symphoricarpos rivularis*)
- **Spirée** (variétés rouge et blanche)
- **Berberis** (*B. stenophylla*)
- **Viorne aubier** (*V. opulus* 'sterile')
- **Groseiller à fleurs** (*Ribes Sanguineum*)

A. à feuillage intéressant :

- **Cornouiller sanguin et C. panaché**

A. persistants :

- **Troène vert et troène doré** (*Ligustrum ovalifolium* 'aureum')
- **Cotoneaster** (*C. lacteus*, *C. dammerii* , *C. franchetii*)
- **Aucuba**

Pour constituer une haie assez dense, utiliser des jeunes plants à espacer de 0,50m les uns des autres .

Il est à signaler qu'en fonction de la gamme d'arbustes choisis ci-dessus, on pourra en utiliser pour densifier et varier la haie discontinue du fond de la place (choix d'arbustes à fleurs à intercaler avec les Aucubas existants ).

## LES ABORDS DU GITE RURAL :

Le gite rural, tout comme la mairie est un site important à signaler . Sa position dans la commune doit être facilement repérable et ses abords accueillants, surtout si la village d'Amfroipret se destine à recevoir, à l'avenir, des visiteurs de plus en plus nombreux.

Il serait alors du ressort des élus d'inciter le propriétaire du gite à le maintenir en activité ainsi qu'à agrémenter la façade du bâtiment côté rue , au moins par quelques plantations.

Il est à noter qu'un effet de continuité avec le traitement végétal de l'entrée Sud du village, peut être produit avec l'utilisation des mêmes espèces arbustives à fleurs ou à feuillage ornemental, maintenues dans leur forme libre :



- ***Rosier rugueux***
- ***Forsythia***
- ***Spirée blanche*** (*S. Vanhouttei*)
- ***Groseiller à fleurs***
- .....

## L' ENTREE SUD DU VILLAGE :



De par ses haies libres de part et d'autre de la chaussée, cette entrée dans le village possède déjà un cachet qu'il conviendra de renforcer.

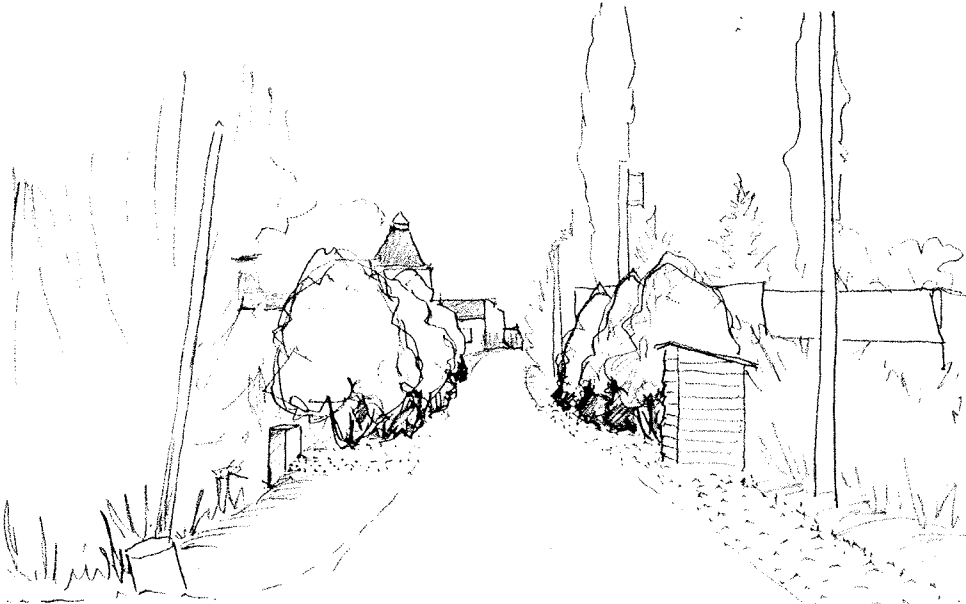
Le souhait des élus est d' affirmer le caractère local du lieu tout en insistant sur son rôle d'accueil dans le bourg.

La séquence à aménager démarre du Ruisseau des Bultiaux jusqu'aux premières maisons du village.



La structure végétale choisie est une alternance de petits arbres en cépées et de massifs d'arbustes pour former une bande boisée à deux étages.

## Choix d'espèces et agencement :



Sélection d'arbres en cépée 3 troncs ou d'arbres tiges à tailler en forme têtard bas :

- **Charme** ( cépée )
- **Aulne** ( cépée )
- **Erable champêtre** ( cépée )
- **Frêne** ( têtard )
- **Saule** ( têtard )
- **Erable sycomore** ( têtard )

Sélection d'arbustes caduques à effet printanier :

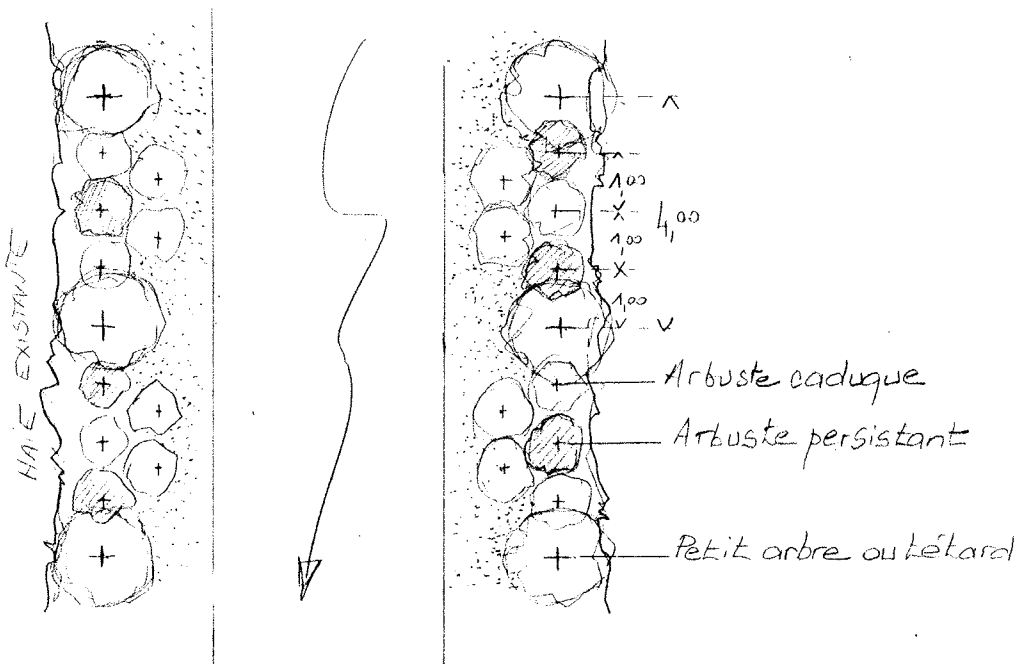
- **Rosier rugueux** (*Rosa rugosa*)
- **Spirée blanche** (*S. Vanhouttei*)
- **Groseiller à fleurs** (*Ribes sanguineum*)
- **Prunellier** (*Prunus spinosa*)
- **Symphorine** (*S. rivularis*)

Sélection d'arbustes à effet automnal :

- **Viorne aubier** (*Viburnum opulus* 'roseum')
- **Cornouiller sanguin** (*C. sanguinea*)
- **Fusain d'Europe** (*Euvonymus europaeus*)

Sélection d'arbustes persistants :

- **Troëne vert** (*Ligustrum ovalifolium*)
- **Houx** (*Ilex aquifolium*)



## LA TRAVERSEE DU VILLAGE :

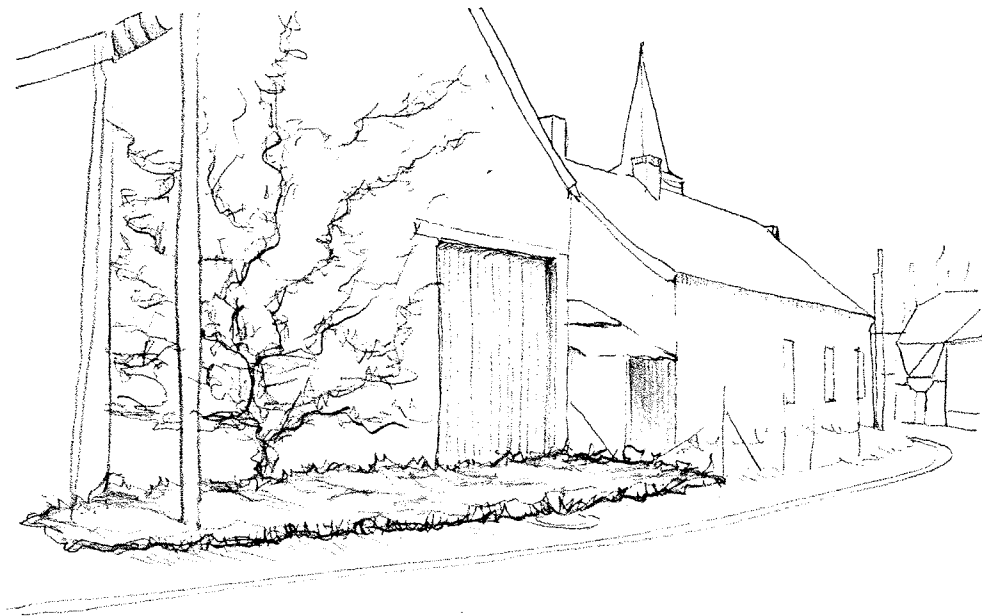
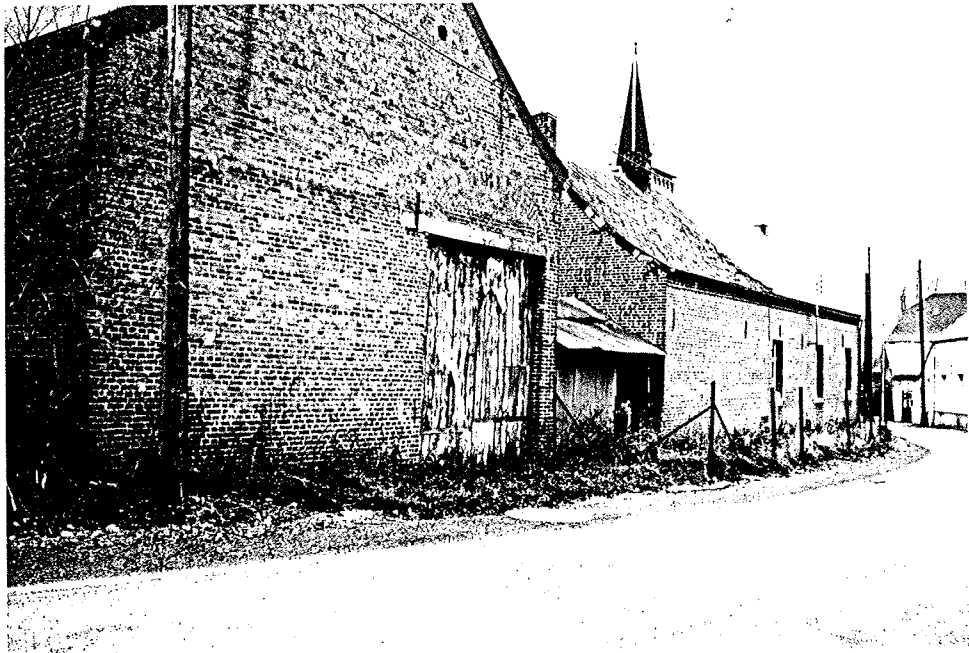


La réfection complète de la voirie du village s'est faite de façon assez judicieuse : le nouveau profil de la rue principale, avec ses 2 caniveaux latéraux sans bordure, et ses trottoirs en schiste au même niveau que la chaussée, s'intègre facilement à l'échelle du bâti diffus et au caractère de la commune.

Il reste toutefois quelques améliorations à apporter aux abords de la voie principale, en certains points qui laissent encore à désirer.



## Un délaissé non entretenu le long d'une grange :



Deux traitements végétaux sont à prévoir :

- 1 - La plantation du sol devant la grange
- 2 - L'habillage du mur de la grange

1 - Gamme de plantes tapissantes ou arbustes bas en premier plan :

- *Cotoneaster horizontalis*

- *Millepertuis*

- *Ronces ornementales* ( *R. Tricolor* :semi persistant, fleurs blanches en Juillet ou *R. Calycinoïdes* :persistant )

2 - Sélection d'arbustes grimpants pour le mur :

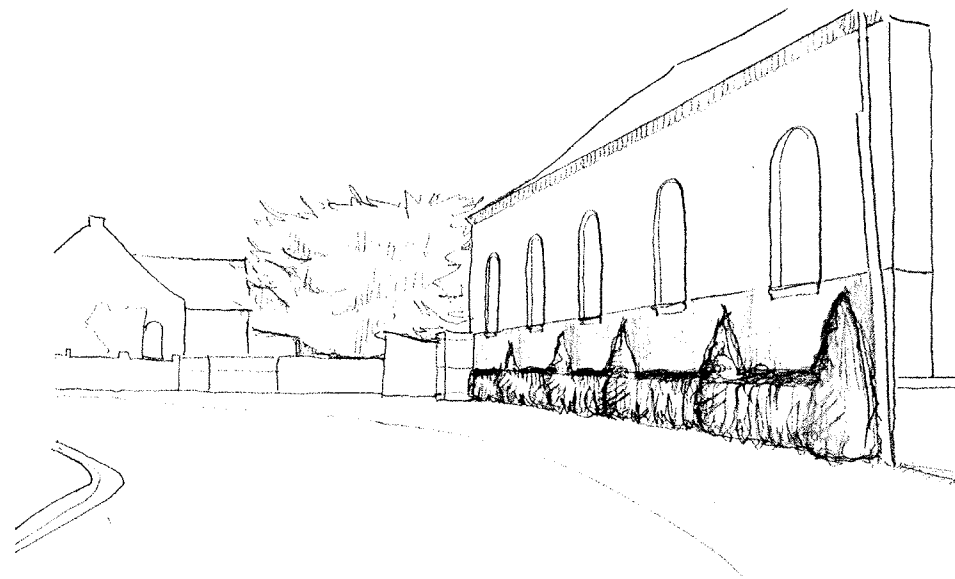
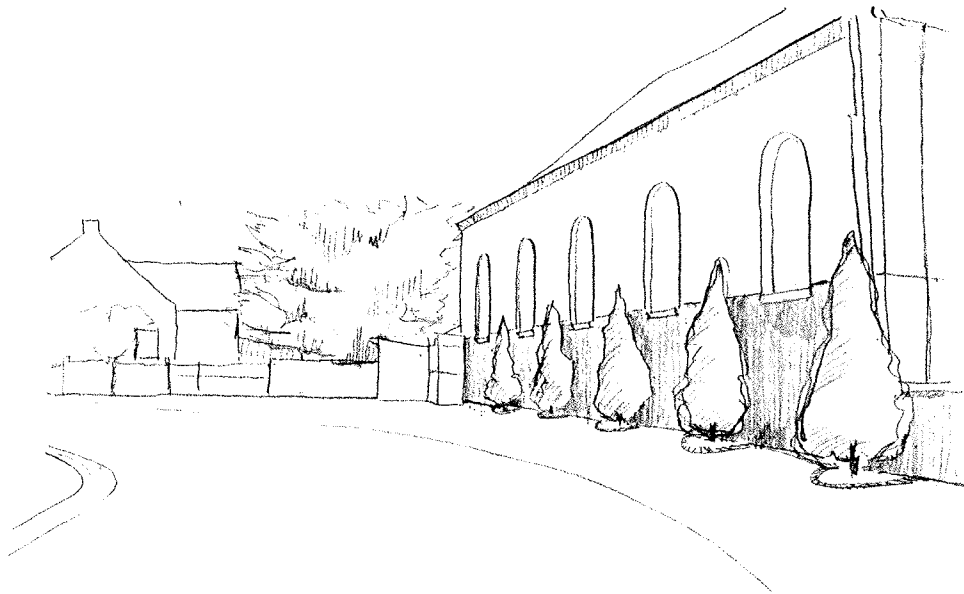
- *Pyracantha*

- *Lierre*

- *Vigne-vierge*

- *Chèvrefeuille*

## Les abords de l'église :



Il est à prévoir une animation du mur de l'église dont le revêtement de sol contiguü (schiste) accentue l'austérité.

La présence de l'édifice permet d'envisager un traitement soigné en premier plan :

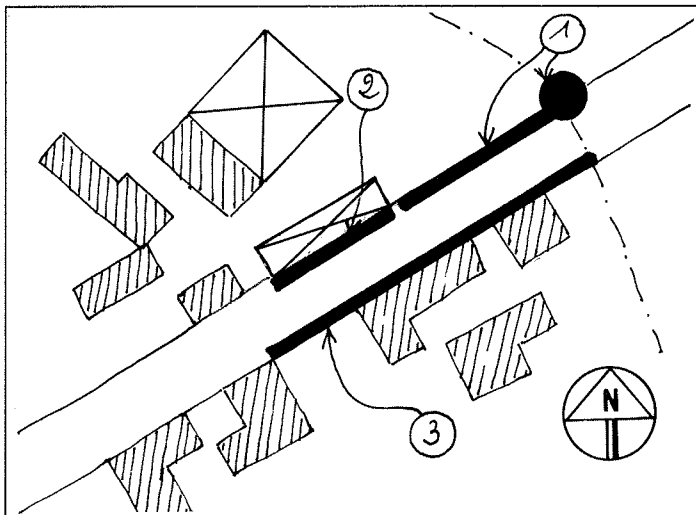
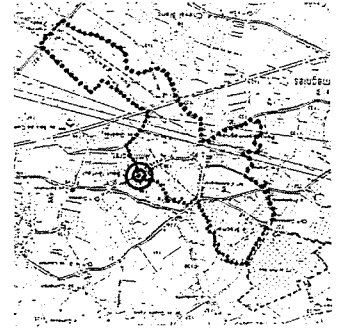
Choix d'espèces arbustives nobles à tailler en topiaires : - Ligne de **Charmes pyramidaux ou d'ifs**

- Haie persistante taillée : **If, buis, ou Charmille**

Fournitures : - Jeunes plants à planter en quinconce à 0,30 m les uns des des autres ( pour la haie taillée ) .

- Jeunes sujets d'une hauteur de 1,00 m / 1,20 m pour la ligne d'arbres fastigiés.

## L'ENTREE EST DU VILLAGE :



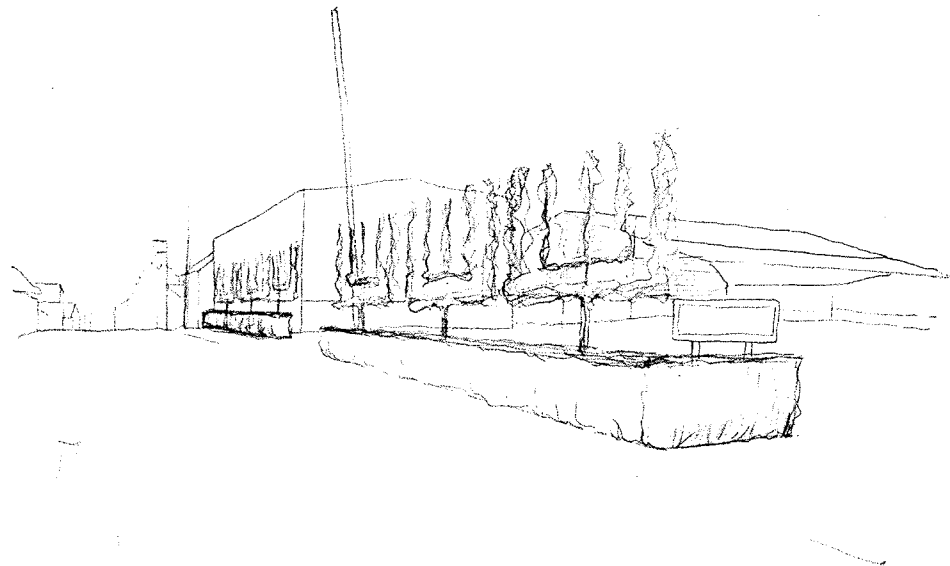
Trois ensembles de plantations se distinguent dans l'organisation de l'entrée Est de la commune :

- 1 - Mise en valeur du panneau d'entrée dans la commune et structuration du bas-côté au niveau de la première ferme.**
- 2 - Végétalisation du mur du hangar de cette ferme .**
- 3 - Animation du bas-côté opposé à la ferme**



1 - A cet endroit , l'objectif essentiel est de mettre en évidence le panneau d'entrée en cherchant à l'intégrer à son environnement proche. Dans un deuxième temps, l'espace délaissé devant la ferme, doit être restructuré par un écran délimitant mieux le domaine privé du public.

Deux solutions sont proposées , l'une plutôt ordonnancée, l'autre plus libre .



Dans ce cas on utilise le tilleul de Hollande dans sa forme palissée, pour former un écran linéaire et original repris le long du mur du hangar.

A sa base, une haie taillée reprenant les espèces du bocage.

Fournitures :

- **Tilleuls palissés** ( diamètre 10 / 12 ) à espacer de 3,00m.
- **Charme et Aubépine en mélange** à planter en quinconce et à espacer de 0,50 m.



Ici on adopte une succession de bosquets jusqu'au hangar.

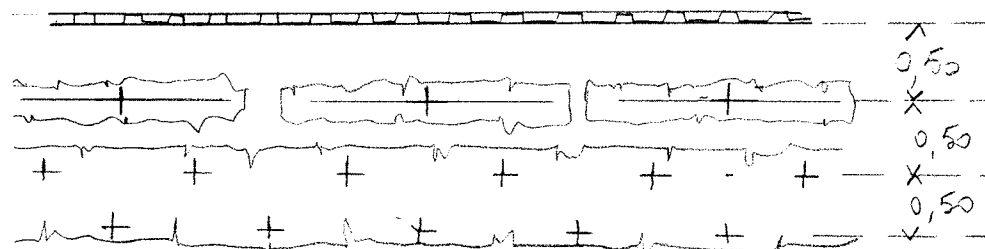
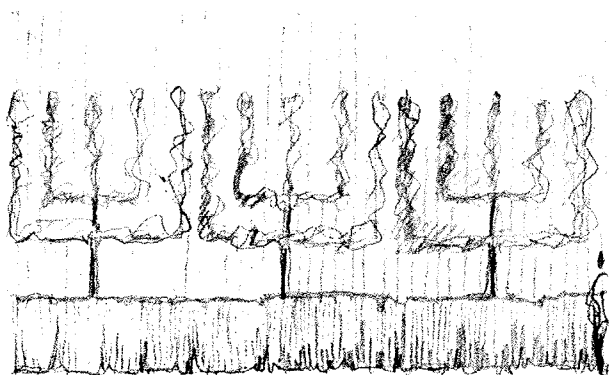
Le premier qui entoure le panneau d'entrée est constitué de petits arbres en cépée ( 3 pieds). Les autres sont composés d'un mélange d'arbustes à fleurs et persistants laissés en forme libre ou légèrement taillés (3 à 5 pieds par buisson ).

Arbres en cépée : **Noisetier, Erable champêtre, Saule osier** .

Arbustes : **Groseiller à fleurs, Symphorine, Rosier rugueux, Viorne obier, Troènes panachés, Cotonneaster** .

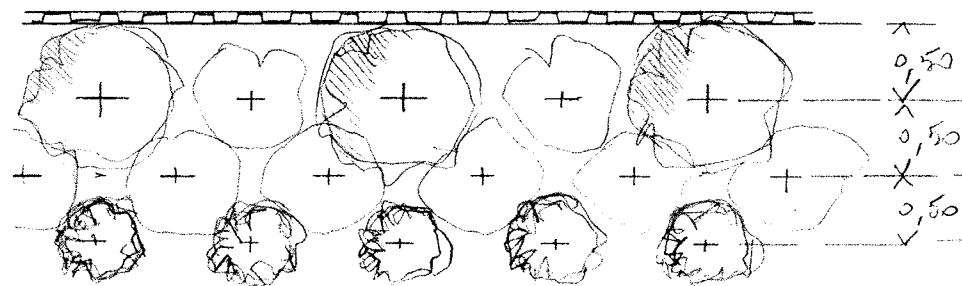
2 - Le long du hangar, il existe donc deux possibilités correspondant à l'une ou l'autre des deux solutions ci-dessus.

**a - La haie structurée :**



Tilleuls de Hollande palissés  
 Haie basse taillée ( 1,20 m )  
 composée de 2 espèces en  
 alternance : **Charme et Au-  
 bépine.**

**b - La haie libre étagée (à 2 ou 3 étages) :**



**Etage 1**  
**Etage 2**  
**Etage 3**

**Etage 1 :** Petits arbres en cépéé maintenus à une hauteur de 3 à 4 m, et plantés à une distance de 2,00 m. **Erable champêtre, Saule osier, sorbier des oiseleurs, charme .**

Arbustes moyens intercalés entre les arbres : **Sureau doré ou lacinié, Noisetier pourpre, Viorne Aubier,**

**Etage 2 :** Arbustes moyens à tailler légèrement (2,00 m) : **Abelia, seringat, forsythia, Deutzia, Weigelia .**

**Etage 3 :** Arbustes à tailler à 1,00 m /1,50 m : **Groseiller à fleurs, Rosier rugueux, Symphorine**



Selon la solution adoptée pour l'aménagement le long de la ferme, les plantations choisies pour l'autre bas côté, devront lui correspondre.

Dans le premier cas, il conviendrait de doubler la haie bocagère existante par une autre haie taillée composée d'un mélange d'espèces caduques et persistantes : **Aubépine, Prunellier, Troëne, Charme.**

Dans le deuxième cas, il serait plus judicieux d'opter pour une série de buissons libres (3 à 5 pieds) espacés de 1,50 m à 2,00 m et composés d'un mélange d'arbustes caduques et persistants à floraison : **Forsythia, Rosier rugueux, seringat, Abelia, Symphorine.**



Les gammes d'arbustes choisis pour les deux côtés de la voie, peuvent être variés, mais il est important qu'elles comportent au moins 2 ou 3 espèces communes de façon à donner une homogénéité au site.